

Communiqué de Presse

4 décembre 2024

Une enquête menée par les six pôles culturels régionaux des Pays de la Loire révèle des inquiétudes profondes et l'ampleur de la crise potentielle qui menace le secteur culturel face aux annonces de baisses significatives, voire d'arrêts des financements publics pour 2025.

Méthodologie

Réalisée entre le 19 et le 27 novembre 2024, l'enquête flash a recueilli les témoignages de 736 acteurs et actrices de l'ensemble des filières culturelles (arts visuels, spectacle vivant, musique, patrimoine, livre & lecture, cinéma et audiovisuel) en Pays de la Loire, recouvrant l'ensemble le plus large possible de structures et de professionnel·les (associations, collectivités, établissements publics, entreprises privées, artistes-auteur·ices, intermittent·es, micro et auto-entreprises), dont deux tiers sont implanté·es en Loire-Atlantique.

Des impacts potentiellement dramatiques sur l'emploi

2 443 emplois sont menacés suite à une diminution ou à un arrêt des financements publics en 2025 en Pays de la Loire.

Cela représente **36,5% des emplois** des 736 structures interrogées, tous types de contrats confondus : CDI, CDD et intermittent·es.

La moitié des structures envisagent le gel des recrutements, la non-reconduction de contrats de prestataires et de CDD ou même le licenciement économique de personnels permanents.

35% des structures interrogées craignent la non-reconduction des contrats intermittents (artistes et techniciens du spectacle vivant, de la musique et de l'audiovisuel).

Plus d'un quart (25,4%) des artistes-auteur·ices et entrepreneur·ses individuel·les anticipent la fin probable de leur activité. Ces professionnel·les aux statuts déjà précaires sont particulièrement vulnérables face à la réduction des financements de leurs partenaires et clients.

Les associations, qui portent 61% des emplois du secteur, sont les plus fragilisées par les annonces de coupes budgétaires.

La crise de l'emploi culturel aura des répercussions sur d'autres secteurs d'activité liés à la culture, tels que la sécurité événementielle, la billetterie, la restauration, l'hôtellerie, la communication... Ces entreprises verront leurs carnets de commandes se réduire en raison de la baisse d'activité dans le secteur culturel.

43% des structures subventionnées estiment qu'un arrêt des financements publics en 2025 menacerait la totalité de leur activité.

Vers une offre culturelle appauvrie et moins accessible

40% des répondant·es indiquent des répercussions sur les activités de création, de production, de diffusion des œuvres et les actions d'éducation artistique et culturelle (EAC). Les structures expriment leur inquiétude et craignent un resserrement de leurs activités sur leur cœur de métier et qu'elles n'aient plus les moyens de mener une action plus large d'accès à la culture pour toutes et tous. Sans compter le risque de désertification culturelle des zones rurales, l'augmentation des tarifs des

offres culturelles qui accentueront les inégalités d'accès à la culture, ou encore l'uniformisation des propositions artistiques et l'affaiblissement de la diversité culturelle...

De nombreuses incertitudes quant aux engagements des collectivités sur 2025

À la fin du mois de novembre 2024, trois quarts des répondant-es attendent de savoir quelle réponse pourrait être apportée à leur demande de financement régional pour 2025. **Des partenariats historiques sont menacés : 80% des financements de la Région Pays de la Loire sont des partenariats noués depuis 3 ans et plus, dont 42% depuis plus de 10 ans.**

Au-delà de la Région, il ne faut pas oublier les concours importants des autres collectivités territoriales au financement de la culture. Parmi les structures subventionnées, la part de financements publics est de 24% du budget en moyenne.

Les pôles culturels régionaux appellent à un dialogue renforcé entre les acteur·ices culturel·les et les pouvoirs publics.

Face à ce constat alarmant, les pôles culturels des Pays de la Loire appellent à une prise de conscience collective et à une mobilisation des pouvoirs publics afin de préserver la richesse et la diversité du paysage culturel de la région. Ils appellent également à une reprise du dialogue et de la politique de concertation avec la Région.

La culture est un vecteur essentiel de développement économique, social et territorial. En fragilisant le secteur culturel, les baisses de subventions risquent de porter atteinte à l'attractivité et au dynamisme des Pays de la Loire.

Qui sont les pôles culturels régionaux ?

Les pôles culturels régionaux sont des associations dédiées aux professionnel·les des filières culturelles. Elles sont soutenues depuis leur création par la Région Pays de la Loire et d'autres financeurs comme la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et d'autres collectivités.

[Pôle de coopération pour la filière musicale en Pays de la Loire \(2007\)](#) / [La Plateforme, pôle cinéma audiovisuel des Pays de la Loire \(2013\)](#) / [Mobilis, pôle de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire \(2014\)](#) / [Pôle arts visuels \(2015\)](#) / [Le Pôle Patrimoine - Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire \(2018\)](#) / [Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire \(2022\)](#)

Contacts presse :

Adèle Spieser, directrice de Mobilis, Pôle régional de coopération des actrices et acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire - adele.spieser@mobilis-paysdelaloire.fr / 06 40 77 95 26

